

## Homicides conjugaux en 2021

## Une année meurtrière pour les couples

**Ces cinq dernières années, neuf des dix victimes de meurtres au sein de couples étaient des femmes.**

**Chloé Dethurens**

En début d'année, Thierry était abattu de plusieurs coups de feu, à Vernier. Juste avant de mourir dans les bras des secouristes, le trentenaire avait accusé sa femme d'être l'auteure des tirs, ce qu'elle nie. Si l'enquête conclut à la culpabilité de l'épouse, ce cas fera figure d'exception: Thierry sera le seul homme à avoir été victime d'un meurtre conjugal ces dernières années à Genève.

Comme ailleurs en Suisse, les homicides commis au sein du couple touchent en effet presque uniquement des femmes. L'année dernière a été particulièrement meurtrière dans le canton, avec des chiffres qui n'avaient plus été atteints depuis cinq ans. Le procès d'un meurtrier présumé s'ouvrira ce lundi.

Un tiers des homicides conjugaux commis depuis 2016 ont été perpétrés durant la seule année 2021: une victime a trouvé la mort des mains de son mari à Châtelaine le 5 juillet, une deuxième à Vandœuvres le 21 octobre, et une troisième à Chêne-Bougeries le 16 décembre. Toutes étaient des femmes. Une tendance qui se confirme tout au long des cinq dernières années. Selon les chiffres fournis à la «Tribune de Genève» par le Ministère public: sur les dix meurtres conjugaux répertoriés, neuf sont des féminicides.

#### Tous les milieux

Globalement, ces drames n'épargnent aucun milieu social. Les quartiers bourgeois comme les quartiers populaires sont représentés, les protagonistes occupent des postes de cadre comme des emplois plus précaires. Idem pour les nationalités, très variées. Les victimes ont trouvé la mort par strangulation, étouffement, par arme blanche, par balles, souvent après plusieurs coups tirés. Elles ont tous les âges. La plus jeune, une Marseillaise installée à Chêne-Bourg et tuée en 2019, n'avait que 21 ans. Le procès concernant cette affaire s'ouvrira lundi devant le Tribunal criminel de Genève.



Une victime a trouvé la mort, le 16 décembre 2021, à Chêne-Bougeries. LUCIEN FORTUNATI

Il faut chercher plus loin dans les archives pour trouver un homme victime de meurtre conjugal à Genève. En 2003, une ressortissante russe avait tué son mari de 40 coups de couteau. En

2005, Cécile B. abattait le banquier Edouard Stern de quatre balles. En 2012, une femme était reconnue coupable d'avoir commandité le meurtre de son mari. Une décennie plus tôt, en 1999,

une ressortissante thaïlandaise tuait son mari d'un coup de couteau dans le cœur. Cinq défunts, donc, sur plus de 20 ans. Les femmes sont surreprésentées en tant que victimes, et les hommes

en tant qu'auteurs. Cela se retrouve aussi dans les chiffres nationaux: 15 hommes et 108 femmes ont été tués par leur conjoint entre 2009 et 2016. Des données à ne pas confondre avec les chiffres de la violence domestique livrés chaque année par la police, qui comprend également les homicides impliquant des enfants ou d'autres proches vivant sous le même toit. Dans ce cadre-là, la proportion d'hommes victimes est un peu plus grande. Quid des tentatives de meurtre ou des lésions corporelles commises au sein des couples? Les recherches pour établir les proportions hommes/femmes prendraient du temps, étant donné qu'il y a environ 400 cas par année.

Les associations de défense des victimes confirment ce constat. Au sein de la Lavi, les femmes «se retrouvent dans nos statistiques, beaucoup plus nombreuses et surtout plus représen-

tées parmi les victimes de violences plus «lourdes», avec des lésions corporelles simples ou graves, voire des meurtres, qui sont presque exclusivement des féminicides, s'agissant d'un contexte de violence conjugale», explique Muriel Golay, directrice. En 2021, parmi les personnes victimes de violences conjugales qui ont fait appel à l'institution, on ne dénombre ainsi que 10,5% d'hommes.

#### Forme de contrôle

Pourquoi cette tendance se retrouve-t-elle partout? La violence, même sans aller jusqu'au meurtre, est une forme de contrôle, selon Marylène Lieber, sociologue à l'Université de Genève, spécialisée dans les violences de genre. «Beaucoup de recherches ont été menées et montrent que la dépendance est un facteur de vulnérabilité. C'est pour cela que les femmes, de par la répartition traditionnelle des tâches, de l'emploi dans le couple, sont plus souvent victimes. Elles peuvent moins facilement partir, notamment lorsqu'il y a des enfants en bas âge.» La violence servirait à affirmer son pouvoir, sa domination sur l'autre. «Cela peut être physique, mais aussi émotionnel...»

Mais les hommes sont toutefois de plus en plus nombreux à relayer les violences qu'ils subissent. Depuis quinze ans, l'association d'aide aux victimes masculines Pharos-Genève reçoit cinq nouvelles victimes par semaine. Sa permanence a reçu 200 personnes en 2021, contre 120 l'année précédente. Et cette augmentation n'est pas due au Covid. «Plusieurs facteurs entrent en jeu. Notre institution s'est fait connaître, la parole s'est libérée», reconnaît Serge Guinot, directeur. L'association prévoit d'ouvrir prochainement un nouveau centre d'hébergement destiné aux victimes masculines.

Reste que l'homicide est la «fin d'un processus trouble et malheureux», indique Béatrice Cortellini, directrice de l'association AVVEC (Aide aux victimes de violences en couple). «Cela signifie qu'on n'a pas pu aider et accompagner avant le drame.» Car le meurtre est précédé de plusieurs degrés de violences, selon la spécialiste. Celle-ci est d'abord verbale, puis psychologique, physique et sexuelle, avant de mener à l'homicide. L'association aimerait lancer une campagne de dépistage, «pour intervenir le plus tôt possible».

## «On aurait pu éviter ce drame»

● La violence conjugale n'épargne aucun milieu socio-économique. L'association ADEMAG, qui lutte contre les violences faites aux femmes, a pu le constater de manière cruelle il y a quelques années. Sa directrice, Luz Marina Castillo, a accompagné une femme de ménage migrante, sans papiers, victime d'une tentative de viol de la part de son patron. Ce dernier venait d'un milieu aisé à Genève. «Cette employée s'est enfuie chez un voisin, qui ne lui a même pas ouvert le portail. Elle était en état de choc. Nous l'avons conduite à l'hôpital.»

La petite association se rend au poste de police. «Nous sommes allés déposer une plainte. Nous avons expliqué que l'homme était également très violent avec sa famille. La femme de ménage

l'avait constaté depuis des années. Nous avons parlé du risque qu'il représentait pour eux, nous avons tout tenté.» Un mois plus tard, le mari tuait sa femme. Un drame que ne comprend toujours pas la petite association. «La police intervenait souvent là-bas, sur plainte des voisins. On aurait pu l'éviter.»

En cas de violences, plusieurs associations offrent leur aide:

**Stop violences à la maison:** 0840 110 110.

**LAVI - Centre genevois de consultation pour victimes d'infractions:** 022 320 01 02.

**AVVEC - Association d'aide aux victimes de violences en couple:** 022 797 10 10.

**ADEMAG:** [www.ademag.org](http://www.ademag.org).

**Pharos-Genève:** 022 736 13 13. **CDS**

## Les restrictions s'envolent, le virus circule

### Covid-19

**L'activité du virus se contracte dans le canton, mais on enregistre encore des centaines de nouveaux cas quotidiens.**

«Il n'y a que les sots qui diraient que tout est fini.» Ainsi réagissait le ministre genevois de la Santé mercredi à la levée de la quasi-totalité des restrictions anti-Covid par le Conseil fédéral. Deux jours plus tard, les services de Mauro Poggia publient des données qui semblent donner raison à leur patron. Le Covid reste bien présent à Genève et on en meurt encore.

En deux ans de pandémie, le vendredi matin était devenu un rendez-vous incontournable avec la médecin et la pharma-

cienne cantonale pour un point sanitaire hebdomadaire. Le prochain aura lieu le 25 février. En ce vendredi de vacances scolaires, une présentation transmise aux médias prend sa place.

«Après presque deux ans de bouleversements, de drames et d'incertitudes, une nouvelle phase semble s'amorcer, écrivent les responsables sanitaires cantonaux. Le Conseil fédéral a pris acte et, avec la levée des mesures, d'autres responsabilités sont transférées à la population et aux partenaires. Dès maintenant, c'est vous et nous qui allons décider, au cas par cas, ce qu'il convient de faire dans certaines situations.»

Concrètement, le Service du médecin cantonal recommande de continuer à veiller à l'aération des locaux ainsi qu'à l'hy-

giène des mains et des surfaces. Le masque? S'il n'est plus obligatoire à part dans les transports publics et les lieux de soins, on est encouragé à le porter «quand cela vous semble utile ou vous rassure, et dans tous les cas quand vous avez des symptômes», poursuit le service. Et de conclure: «Ensemble, nous allons trouver notre nouvel équilibre.»

#### Très lente décline

À Genève, le pic de la vague Omicron est bel et bien derrière nous depuis près de trois semaines. Mais le virus n'a pas disparu puisqu'il infecte, selon les données officielles, de 500 à 1000 nouvelles personnes par jour dans le canton. Le taux de positivité des tests reste stratosphérique: près d'un tiers des analyses

PCR, alors qu'une situation apaisée exigerait plutôt un taux d'environ 5%, selon l'OMS.

Du côté de l'hôpital, la tendance est à une très lente décroissance. On en est à 499 personnes hospitalisées, dans leur écrasante majorité aux HUG, contre 511 une semaine plus tôt. Dans cette patientèle, on dénombre 131 cas de Covid aigu (en nette baisse d'une cinquantaine d'unités sur une semaine) dont 10 aux soins intensifs et 14 aux soins intermédiaires.

Quant à la litanie des décès, elle se poursuit. Genève en a déploré 14 dus au Covid sur les 16 premiers jours de février, soit près d'un cas par jour. C'est un peu mieux qu'en décembre ou en janvier, des mois de 31 jours qui ont totalisé respectivement 40 et 35 décès. **Marc Moulin**

PUBLICITÉ

**Tribune de Genève | Partenaire média**

26.02.22  
— 16 h

**DOUBLES**

ARIÉ VAN BEEK  
direction

YANNIS FRANÇOIS  
baryton & danse

**JEU**

QUATRE HEURES D'ARIÉ N°2

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENÈVE

WWW.LOCG.CH

Institut International Lancy